

[Plus tard]

Le très hon. M. Trudeau: Je devrais, je suppose, revenir à l'appel des motions—le conseil d'administration d'Air Canada a émis un assez long communiqué. Pour répondre brièvement à la question posée il y a un instant, je dirai que le conseil d'administration d'Air Canada a annoncé aujourd'hui, à 1 h. 30, la nomination de M. Yves Pratte, C.R., de Québec, au poste de président du conseil d'administration et directeur de l'exécutif de la Société, et celle de M. J. R. Baldwin, d'Ottawa, comme président. Les titulaires entrent en fonction le 15 décembre.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Puis-je poser au premier ministre une question supplémentaire pour faire suite à sa déclaration sur les nominations à Air Canada et pour faire suite, également, à la question posée, il y a quelques minutes, par le député de Lisgar? Puisqu'on a comblé les deux postes principaux d'Air Canada, le gouvernement discutera-t-il encore une fois, avec cet organisme, l'ensemble du problème de la base de vérification et d'entretien de Winnipeg dans l'espoir d'une solution prochaine et favorable?

Le très hon. M. Trudeau: Le député aura noté que les nominations doivent entrer en vigueur le 15 décembre. Or, nous ne croyons pas devoir attendre si longtemps pour discuter le problème, monsieur l'Orateur.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Bravo.

LA PÊCHE

L'ÉTABLISSEMENT DE LIGNES DE BASE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme la pêche à outrance par des ressortissants étrangers dans les eaux territoriales du Canada a sérieusement dépeuplé nos pêcheries, nous dirait-il à quelle étape en sont ses pourparlers avec d'autres pays en vue d'une entente relative aux coordonnées géographiques à partir desquelles on tirera les lignes de base de la limite de 12 milles?

L'hon. Mitchel Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je tiendrai cette question pour préavis.

[Le très hon. M. Trudeau.]

LES AFFAIRES INDIENNES

LA PUBLICATION DU RAPPORT HAWTHORN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, puis-je demander au député de Port Arthur, en sa qualité, je suppose, de ministre suppléant, quand la Chambre et le public peuvent s'attendre à recevoir la dernière partie du rapport Hawthorn relatif aux affaires indiennes.

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, je prends bonne note de la question du député et je lui ferai savoir le plus tôt possible quand sera communiqué le reste du rapport.

RADIO-CANADA

LE DIFFÉREND AVEC LES TECHNICIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État. Toutefois, comme il ne semble pas être à la Chambre, son secrétaire parlementaire pourrait peut-être la tenir pour préavis. J'aimerais demander au ministre si les négociateurs de Radio-Canada et de l'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion sont arrivés à un accord sujet à révision? Si je pose la question, monsieur l'Orateur, c'est parce que si un tel accord n'est pas intervenu, nous ne pourrions apparemment pas empêcher une interruption des émissions de télévision et de radio.

M. l'Orateur: A mon avis, cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

LES CHAMBRES RETENUES À LONDRES POUR LA DÉLÉGATION CANADIENNE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Peut-il nous dire combien de personnes il emmène à la conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres, et pourquoi l'on a réservé 26 chambres pour cette délégation à l'élégant hôtel Claridge à Londres?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que le député répète une question qui a été posée hier.